

Politiques des ambiances

Que faire du fond inextricablement politique des ambiances ?

Anthony PECQUEUX

CRESSON, Graduate School of Architecture of Grenoble, France
anthony.pecqueux@grenoble.archi.fr

Abstract. *This paper seeks to recover the foundations in order to reflect the ties (today somehow distended) between sensations / perceptions and politics. It will be tried by renewing the long debate about common sense, as a principle of intersubjective constitution of sensory experience. In this framework, urban ambiances provide a particularly relevant field of experimentation: 1/ in order to certify ties between politics and sensations; 2/ for the sort of politics they indirectly occasion, namely a kind of conservatism; 3/ and finally in order to test some potential interventions on urban ambiances and their consequences.*

Keywords: *ambiances, perception, politics, methodological / artistic interventions*

Sensible commun et politique des ambiances

Il y a de multiples manières d'attester à partir de la philosophie¹ du caractère commun du sensible, et par là de son importance morale et politique. La plus radicale vient sans doute de la fameuse critique wittgensteinienne du langage privé, selon laquelle le tenant d'un langage privé (ou solipsiste) devrait être en mesure de désigner alors ce sur quoi s'appuie un tel langage, si ce n'est précisément sur ce que tout un chacun nomme ordinairement des sensations. Comme le précise Layla Raïd (2006, p. 14) : « Un langage solipsiste, qui ferait référence aux sensations propres et serait donc par là incompréhensible à autrui, serait aussitôt en porte-à-faux avec notre concept ordinaire de sensation : celle-ci, paradigmatiquement dotée d'une dimension physiologique commune à tout homme, est en principe lisible par tout être humain. » Dans cette perspective, les sensations figurent donc comme une preuve (*a priori* paradoxale) du commun.

Il faut comprendre qu'une telle critique s'articule à une vulgate psychologisante selon laquelle des termes tels qu'expérience, perception et donc sensation seraient irrémédiablement du côté de l'individu, de sa façon de vivre un moment, une situation ; bref du côté de l'idiosyncrasie, de la subjectivité. Par exemple, pour imposer sa conception de l'expérience, John Dewey a dû ferrailer contre de telles façons de penser afin de parvenir à la faire ressortir du domaine de l'objectivité, celle qui émerge d'une rencontre entre un organisme et un environnement, et de leurs développements respectifs (Dewey, 1993 ; Pecqueux & Roueff, 2009 ; Pecqueux, 2012).

On saisit dès lors clairement l'intérêt de tels débats pour la réflexion sur les ambiances en général. Dans le cadre plus circonscrit qui nous occupe ici – la question du lien entre partage du sensible et politique des ambiances –, une première façon de l'aborder serait de ne pas prendre uniquement en un sens métaphorique le terme de « sens » dans les très nombreuses discussions sur le sens commun. Aristote (1993) définit ainsi explicitement le sens

1. Non en raison d'un quelconque privilège disciplinaire, mais en tant que mode d'interrogation sur ce qui compte pour nous, dans nos vies.

commun comme sensible commun [*koine aisthesis*]. Ce dernier est doté de trois principales fonctions : 1/ de reconnaissance des sensibles communs (tous ceux qui ne sont pas réductibles à l'un des sens externes : mouvement, vitesse, repos...); 2/ de conscience sensible (je sens que je sens); 3/ de discernement des sensibles entre eux. Cette dernière fonction présente l'intérêt de tabler sur un partage des perceptions par le biais d'un accord collectif sur celles-ci, sur les différences qui les traversent : nous nous entendons (principalement dans / par le langage) pour différencier le doux du blanc, et ainsi de suite.

Sur fond de discussion de la dimension d'apparaître de l'espace public, Hannah Arendt (1981) « reprend » cette question du sensible commun à partir de sa traduction thomiste en *sensus communis* (voir pour le « lien » entre Arendt et Aristote : Jouan, 2009, p. 344 ; et pour le passage de *koine aisthesis* en *sensus communis*, Parret, 2002, pp. 143-146), ainsi qu'à partir des apports décisifs de la phénoménologie, notamment la notion de foi perceptive de Maurice Merleau-Ponty. Cette double référence est l'outillage qui lui permet de sortir des ornières d'une perception qui serait solipsiste. En effet elle s'en sert pour opérer une extension à autrui de la perception du sensible, bref pour lier conscience sensible et partage des perceptions : « La certitude que nous percevons existe indépendamment de l'acte de perception, est totalement conditionnée par le fait que l'objet apparaît également, en tant que tel, aux autres et est reconnu par eux. » (Arendt, 1981, p. 72) C'est là que le sens commun fait œuvre de synthèse généralisée : « La réalité de ce que je perçois est garantie par le contexte d'un monde comprenant d'un côté mes semblables, qui perçoivent comme moi, et de l'autre l'action concertée de mes cinq sens. » (p. 76) En émerge ce qu'Arendt appelle une « sensation de réalité » (p. 77), qui est issue d'une triple évidence : mes sens partagent un même objet ; nous partageons le langage ordinaire (et les distinctions qu'il a établies de longue date) ; nous nous accordons (généralement) sur l'identité de la perception malgré nos perspectives différentes. Par l'élucidation du sens commun se trouve ainsi mis en évidence le principe de constitution intersubjective de l'expérience sensible.

Cette discussion montre l'intérêt de repartir de l'étymologie perceptive du sens commun, à partir de laquelle il apparaît sous ses « deux faces » complémentaires (Gueorguieva, 2003) : d'une part comme sentiment en commun, d'autre part comme capacité active, issue chez Arendt de la dimension collective de la perception et de l'action, soulignée par la communicabilité ainsi que l'accord sur les sensations (et capacité active qui sera thématifiée par Alfred Schütz comme « raisonnement sociologique pratique »). Cette discussion fournit en outre les bases pour aborder plus directement la question du partage du sensible.

Un conservatisme politique des ambiances

Dans ce cadre, les ambiances peuvent être définies *a minima* comme du sens(ible) commun, forcément collectif, en partage, dans la mesure où nous nous accordons le plus souvent pour caractériser l'(les) ambiance(s) d'un lieu (quartier, ville, etc.)². Or les travaux de Jacques Rancière (2000) ont montré qu'un « partage du sensible » se trouve au fondement de toute politique, dans la mesure où cette dernière implique une partition de ce qui peut être vu, entendu, senti, etc., et par qui. C'est sous cet aspect au moins que nous parlons d'un fond inextricablement politique des ambiances.

Pour poursuivre la définition des ambiances esquissée, comme sensible à la fois commun et partagé (donc politique) : les ambiances urbaines sont caractérisées par une certaine stabilité, du fait de leur récurrence. En effet, appliqué à un lieu, le terme d'ambiance renvoie à la durée, à la répétabilité de sa reconnaissance par les usagers du lieu – tandis qu'appliqué à

2. Sur la question de l'accord dans/par le langage (déjà évoqué à plusieurs reprises dans ce texte), question fondamentale pour la perception en général et celle des ambiances en particulier, voir les travaux se réclamant de la philosophie du langage ordinaire, principalement ceux de John L. Austin, et leur prolongement chez Stanley Cavell. En outre, rappelons-le, la philosophie du langage ordinaire ouvre de multiples pistes pour penser la perception comme phénomène public (notamment Ryle, 2005).

un moment, il désigne plutôt un événement (« ambiance unique »)³. Si les ambiances peuvent varier, elles sont généralement stables, y compris dans leurs variations : certains jours, à certaines heures, tel lieu prend une tonalité différente. Cette stabilité permet aux agents de tabler sur la fiabilité du monde quotidien de leur ville / quartier (les « allants de soi » [*taken for granted*], que Garfinkel et l’ethnométhodologie reprendront à Schütz), de s’y aventurer en confiance jusqu’à y agir. Et sinon en confiance, du moins en connaissance de cause quand l’ambiance en question est marquée négativement. Dans tous les cas, les ambiances urbaines apparaissent en ce sens à la fois comme tonalité affective et comme praxéologie ordinaire⁴.

D’un point de vue politique, cette stabilité s’apparente à une forme de conservatisme. C’est ce conservatisme qui est dans la ligne de mire de nombreux sociologues, artistes et autres activistes, au moins depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, comme l’affirme Philippe Simay (2008) à propos des positions d’Henri Lefebvre et des situationnistes : « L’air de la ville ne rend plus libre [...] mais il sent l’ordre. » Cet « air de l’ordre » renvoie au mouvement d’aseptisation des ambiances urbaines ; notre propos est de généraliser le conservatisme politique des ambiances au-delà de cette seule tendance, en direction des ambiances urbaines en tant que telles. Le conservatisme est alors un effet politique indirect des ambiances urbaines : en tant que qualifiées comme ambiances, et ainsi quasi immuables (même si elles sont toujours différentes).

Détourner les ambiances : des micropolitiques éphémères

À ce stade de la réflexion, il est important de souligner que toute modification du sens commun est (non pas avant tout, mais aussi) perceptive, et que cette modification perceptive ne saurait rester sans avoir des effets politiques. Un programme de sociologie de la perception devrait d’ailleurs prendre en charge ce type de préoccupations, afin de mieux connaître ces effets et leur distribution sociale. C’est à nouveau Hannah Arendt qui a clairement mis en évidence ce lien déstabilisation du sens commun / déstabilisation politique dans sa tentative de compréhension du régime totalitaire. En effet elle interprète la perte du sens commun comme une aliénation politique menant au totalitarisme : en ce sens, l’entreprise totalitaire s’édifie sur le terreau de la ruine du sens commun (Jouan, 2009). Si toute modification du sens commun ne conduit pas à de telles dérives, d’une part cela achève de signaler le lien entre sens(ible) commun et politique ; d’autre part, une telle modification implique sinon une mesure, du moins un art (savoir-faire).

C’est pourquoi nous aimerions finir ce texte en évoquant quelques-unes des formes d’intervention qui visent à modifier les ambiances, à jouer avec leur conservatisme, bref à les détourner de leur routine : à faire irruption dans le partage ordinaire du sensible et à le remettre en cause/question. Cette mise en débat du fond inextricablement politique (et conservateur) des ambiances est le principal effet politique de ces interventions. Elles sont aussi bien artistiques (flânerie, errances surréalistes, *flashmobs* et autres performances, etc.), que politiques (dérive situationniste, manifestations et autres occupations de lieux, etc.), et/ou scientifiques (principalement les *breaching experiments* de l’ethnométhodologie, mais aussi la prétention scientifique de la dérive – nous y reviendrons).

De telles interventions sur/dans l’espace public mêlent ainsi à chaque fois une interrogation à la fois méthodologique et politique, ces deux versants ne pouvant être qu’imbriqués. Un

3. Du reste, une interrogation sur l’articulation entre ambiances et événements reste à faire (il nous semble), spécialement pour la thématique du partage de l’ambiance.

4. On retrouve là, transposées aux ambiances, les deux faces du sens commun : « passivité » (tonalité affective) et comme « activité » (praxéologie). Elles sont bien entendu imbriquées : c’est la (re)connaissance d’une tonalité affective qui permet d’agir – et inversement : c’est par l’action qu’on reconnaît une tonalité particulière.

exemple des plus intéressants de ce point de vue (en tant qu'imbrication des dimensions méthodologique et politique – mais aussi, en l'occurrence, artistique –, en tant que champ d'expérimentation d'interventions et enfin en tant que source revendiquée de la plupart des interventions contemporaines) est celui de la dérive situationniste. Selon sa définition canonique formulée par Guy Debord en 1956 : « La dérive se définit comme une technique du passage hâtif à travers des ambiances variées » (Debord, 2006, p. 251). Cette méthode expérimentale, n'y revenons pas, naît en réaction violente contre l'urbanisme et la vie quotidienne urbaine d'après-guerre. Elle se traduit par une articulation explicite entre prétentions « artistico-politique » (dans la continuité des errances surréalistes) et scientifique, à travers la valorisation de la connaissance psychogéographique. Soit : il s'agit de « se laisser aller aux sollicitations du terrain et des rencontres qui y correspondent. [...] La dérive, dans son unité, comprend à la fois ce laisser-aller et sa contradiction nécessaire : la domination des variations psychogéographiques par la connaissance et le calcul de leurs possibilités » (*ibid.*).

Méthodologie politique des détournements d'ambiances – le cas de la dérive

Cette citation met en avant une certaine réceptivité, une imprégnation dans les / des ambiances (conçues par Debord et ses collègues comme des situations), afin de les connaître et de pouvoir intervenir sur elles. Dans la pratique, le protocole expérimental est le suivant : les dérives doivent être pratiquées à plusieurs, faire l'objet d'un compte-rendu par chacun des participants, pour finir par croiser tous les comptes-rendus dans le but de parvenir à une connaissance objective des lieux et ambiances empruntés. Cette connaissance prend par exemple la forme de cartes psychogéographiques, c'est-à-dire des cartes grossissant certaines aires, en réduisant d'autres, marquant des connexions en partie inattendues, liées aux pratiques et à leurs qualités, aux situations qui ont émergé ou non, etc.

La dérive est ainsi avant tout une méthode, indissolublement vouée à la connaissance et à la transformation de la ville : mieux connaître la ville et ses ambiances, pour mieux les modifier. D'où la définition de la science censée en résulter, la « psychogéographie » : « méthode objective d'observation-transformation du milieu urbain » (*ibid.*, p. 458). Dans ce cadre, l'aspect de dépaysement urbain est primordial, précisément comme moyen pour faire vaciller le sensible commun et modifier les ambiances. Ainsi Debord note-t-il, au sein d'un « programme de travaux concrets » destiné au groupe des situationnistes, la nécessité de passer par « toute expérience vécue de comportements *rigoureusement inhabituels* (fondés en permanence sur le goût du jeu) et aussi libérés qu'il est possible de causes connues (travail, divertissement ou paresse). Exemple : la *dérive* considérée comme procédé de dépaysement » (*ibid.*, p. 268).

Cela fait écho aux *breaching experiments* [expériences disruptives] qu'Harold Garfinkel et les ethnométhodologues élaborent quelques années plus tard dans l'Amérique des années 1960 (Garfinkel, 2007). Ces expériences sont conçues comme des « conduites attentatoires au sens commun de la normalité » (Dupret & Ferrié, 2006, pp. 113-114), qui permettent précisément de comprendre les mécanismes de façonnement et de maintien de la normalité – les allants de soi des situations, dont participent les ambiances en tant que praxéologie ordinaire. Entre autres exemples de telles expériences disruptives : marcher à côté d'un inconnu en se rapprochant systématiquement de lui (au lieu de tenir une ligne parallèle imaginaire) ; ou au sein d'une rame de métro bondée, chercher à regarder dans les yeux son voisin, à rencontrer et tenir son regard (au lieu de regarder partout ailleurs) ; etc. Garfinkel, ainsi que les autres ethnométhodologues qui se sont risqués à éprouver cette méthode, notent à chaque fois les réactions violentes qu'elles suscitent de la part de ceux qui y sont confrontés. Pour autant, et c'est le sens de la critique que Patricia Paperman (2006, p. 223) adresse à Garfinkel, il n'analyse pas ces réactions comme des conséquences des « atteintes à l'ordre normatif de l'interaction » que constituent les perturbations, mais uniquement

comme une mise en cause de la « possibilité d'une intelligibilité partagée ». Pour Paperman, cela constitue une forme de déni aux agents sociaux de leur sens critique ; et – serions-nous tenté d'ajouter – une forme de déni de leur sens politique aux ambiances ainsi perturbées, détournées.

Inversement cette dimension de dépaysement urbain par des expériences disruptives a été appropriée par différents artistes (artistes) afin de subvertir les façons habituelles d'occuper un espace public et de lui donner une tonalité particulière. Il nous manque la place pour retracer d'autres aspects de ces interventions, issues d'autres pensées mondialisées : les tactiques de Michel de Certeau ; la microphysique du pouvoir foucauldienne ; la micropolitique de Deleuze et Guattari ; etc. Également, pour évoquer les formes les plus contemporaines de ces détournements : les différences appropriations de la marche (déambulation) dans l'art contemporain (Davila, 2007 ; Winkin, 2011, p. 83 sqq) ; Florent Rivière et le collectif Démocratie Créative⁵, à l'instar de leurs passages piétons portables ; Richard Reynolds et le *guerrilla gardening* ; Mike Lydon et l'équipe de Tactical Urbanism⁶ ; etc. Ce travail devrait notamment s'attacher à montrer de quelles manières ces déclinaisons les plus contemporaines des interventions urbaines cherchent non seulement à faire réagir le public mais aussi à le faire participer, ce même public qui d'ordinaire table sur le conservatisme des ambiances.

En guise de conclusion provisoire, les ambiances urbaines, conçues à la fois comme tonalité affective et praxéologie ordinaire, comportent – même si elles sont bien entendu à chaque fois différentes, légèrement ou non – une stabilité qui peut être assimilée à un conservatisme politique. C'est ce que font en tous cas un ensemble d'acteurs, à la frontière entre science, politique et art, par le biais de méthodologies de dépaysement – de mise en question du sens(ible) commun des ambiances.

Par là leurs interventions mettent en débat ce conservatisme ; c'est là leur principal effet démocratique vis-à-vis des usagers de l'espace public urbain. Pour autant, il faut bien saisir que ces modifications des ambiances de l'espace public urbain ne peuvent être que temporaires. En ce sens la critique qu'adresse Simay aux situationnistes s'appuie précisément selon nous sur une méconnaissance (du conservatisme) des ambiances : « On ne peut s'empêcher de penser qu'en rompant avec toute pratique effective de l'architecture et de l'urbanisme les situationnistes n'ont jamais pu expérimenter les modalités d'une réinvention du quotidien. Il est toujours possible d'admettre qu'ils ont été des constructeurs de situations, d'ambiances transitoires. » (Simay, 2008) En effet, après le chemin que nous venons de parcourir, il ne semble pas possible de créer des ambiances subversives durables : des ambiances qui, une fois qualifiées d'ambiances d'un lieu, ne verseraient pas – avec les autres ambiances urbaines – dans ce fond politique conservateur.

Il ne s'agit là ni d'un drame ni d'un échec, comme l'ont compris les situationnistes et leurs successeurs, mais d'une donnée de base nécessaire pour précisément intervenir. Le fond de l'intervention ne porte plus tant alors sur les ambiances en tant que telles, que sur nos pratiques, comportements quotidiens, ordinaires – bref sur ce qui peut être durablement modifié.

Références

Aristote (1993), *De l'âme*, Paris, Garnier-Flammarion

Arendt H. (1981), *La vie de l'esprit*, Paris, PUF

Coverley M. (2011), *Psycho-géographie, Poétique de l'exploration urbaine*, Lyon, Les mou-
tons électriques

5. www.democraticreative.com/

6. <http://tacticalurbanismsalon.com/>

- Davila T. (2007), *Marcher, créer. Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XX^e siècle*, Paris, Éd. du Regard
- Debord G. (2006), *Œuvres*, Paris, Gallimard
- Dewey J. (1993), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF
- Dupret B., Ferrié J.-N. (2006), L'ethnométhodologie : le corps et les sens en contexte et en action, in Andrieu (dir.), *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2006, pp. 113-114
- Garfinkel H. (2007) [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF
- Gueorguieva V. (2003), Les deux faces du sens commun, *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, 40 (3), pp. 249-265
- Jouan M. (2009), Le sens commun est-il suffisamment moral ? Habitude et personnalité chez Hannah Arendt, in Gautier C., Laugier S. (dir.), *Normativités du sens commun*, Paris, PUF / CURAPP, pp. 341-361
- Paperman P. (2006), Versions sociologiques de l'ordinaire, in Gautier C., Laugier S. (dir.), *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF / CURAPP, pp. 219-231
- Parret H. (2002), *La voix et son temps*, Bruxelles, De Boeck Université
- Pecqueux A. (2012, sous presse), Pour une approche écologique des expériences urbaines, *Tracés*, 22 (1)
- Pecqueux A., Roueff O. (dir.) (2009), *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Paris, Éd. de l'EHESS
- Raid L. (2006), Éclaircir l'ordinaire, in Gautier C., Laugier S. (dir.), *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF / CURAPP, pp. 11-21
- Rancière J. (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique
- Ryle G. (2005), *La notion d'esprit*, Paris, Payot
- Simay P. (2008), Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes, *Métropoles*, 4, en ligne : <http://metropoles.revues.org/2902> (consulté le 10 janvier 2009)
- Winkin Y. (2011), Les sciences humaines aiment-elles l'art contemporain ?, *Tracés*, #11, pp. 79-87

Author

Anthony Pecqueux, researcher in sociology (CRESSON-CNRS/ENSAG), has written a lot of academic papers about urban popular cultures (especially rap music) and walking listeners. He is actually working both on urban and sensory ethnography.
anthony.pecqueux@grenoble.archi.fr